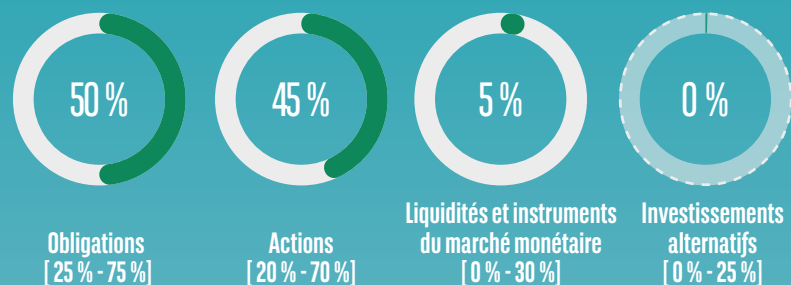


DIVERSIFIEZ VOTRE INVESTISSEMENT ENTRE DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS MONDIALES

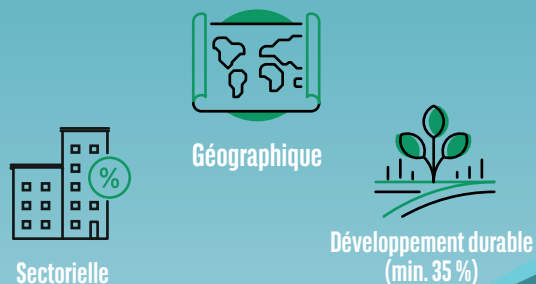
GENERALPART MULTI-ASSET BALANCED

UNE **ALLOCATION FLEXIBLE** POUR
S'ADAPTER AUX CYCLES DE MARCHÉ

Allocation d'actifs cible



Diverses opportunités



OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

En allouant des fonds à de multiples classes d'actifs, cette approche s'appuie sur la diversification pour intégrer différentes sources de rendement au sein d'une allocation harmonieuse.

POURQUOI INVESTIR ?



Allocation flexible



Exposition internationale



Épargne responsable
(Article 8 SFDR**)



Profil de risque équilibré

* Label « Towards Sustainability »

** Les investissements visés à l'article 8 déclarent que des critères sociaux et/ou environnementaux sont pris en compte. Source : SFDR
SFDR : Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable

DIVERSIFIEZ VOTRE INVESTISSEMENT ENTRE DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS MONDIALES

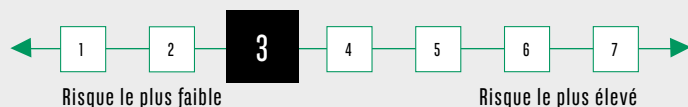
GENERALPART MULTI-ASSET BALANCED

Characteristics

Forme Juridique	SICAV GENERALPART
Principales parts d'actions	Classic Cap : LU0006371735 Classic Dist : LU0006371784
Indice de Référence	No Benchmark
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Date de Lancement	Valeur liquidative nette 09/11/1989
Devise	EUR
Label	Le label « Towards Sustainability » vise à aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Il veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables. Site: https://www.towardssustainability.be/fr
Article SFDR	Article 8 - Promotion of environmental or social characteristics
Commission	
Frais d'entrée max	2,00 %
Frais courants réels	1,53 %
Coût de transaction	0,02 %
Commission de gestion max	1,30 %

Pour une description complète des frais, veuillez vous reporter au prospectus et au DIC du fonds.

Niveau de risque et de rendement



L'indicateur de risque résumé est un guide du niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres Produits. Il montre à quel point il est probable que le Produit va perdre de l'argent en raison des mouvements dans les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Nous avons classé ce produit en 3 sur 7, ce qui est une classe de risque moyen. La catégorie de risque est justifiée par l'investissement principalement dans des instruments de taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt se traduit par une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et plus généralement instruments à revenu fixe.

Attention au risque de change à la monnaie. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les montants payés à vous dépendront du taux de change entre deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non inclus dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de durabilité : les risques de durabilité non gérés ou non atténués peuvent avoir une incidence sur les rendements des compartiments qui les intègrent dans leurs décisions d'investissement. Par exemple, si un événement ou une situation environnementale, social ou de gouvernance se produit, il pourrait causer un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur d'un investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une situation peut aussi conduire à un remaniement de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion de titres de certains émetteurs. Plus spécifiquement, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs par un nombre de mécanismes, notamment : 1) a diminution du revenu ; 2) des coûts plus élevés ; 3) dommage ou perte de valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et des problèmes spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient une incidence sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risque de crédit : ce risque est présent dans chaque compartiment ayant des titres de créance dans son univers d'investissement. C'est le risque qui peut résulter de la dégradation ou de la défaillance d'un émetteur obligataire auquel les compartiments sont exposés et donc être susceptible de faire baisser la valeur des investissements. Ces risques sont liés à la capacité de l'émetteur à honorer ses dettes. La dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur pourrait entraîner une baisse de la valeur des titres de créance en question dans lesquels le compartiment a investi. Certaines stratégies utilisées peuvent être basées sur des obligations émises par des émetteurs présentant un risque de crédit élevé (titres à rendement élevé). Les compartiments qui investissent en obligations à haut rendement présentent un risque supérieur à la moyenne dû soit à la plus grande fluctuation de leur devise, soit à la qualité de l'émetteur.

Risque de change : ce risque est présent dans chaque compartiment ayant des positions libellées dans des devises différentes de sa devise de référence. Le compartiment peut détenir des actifs libellés en devises autres que sa devise de référence (ou devise comptable). Elle peut être affectée par toute fluctuation des taux de change entre sa monnaie de base et ces autres devises ou par une variation possible des contrôles des taux de change. Si la monnaie dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la monnaie de référence du compartiment, la valeur équivalente du titre dans cette monnaie de référence s'appréciera. Inversement, une dépréciation de la même monnaie entraînera une dépréciation de la valeur équivalente du titre. Si le gestionnaire effectue des opérations de couverture contre le risque de change, toutefois, l'efficacité totale de cette couverture ne peut être garantie.

Pour une définition et une description plus complète des risques, veuillez consulter le prospectus du fonds disponible à www.bnpparibas-am.com.

BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA est une société de gestion agréée conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaire de fonds d'investissement alternatif agréé conformément à la loi du 12 juillet 2013 supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous le numéro S00000608 et A000000763 respectivement, constituée en société anonyme, ayant son siège social à 60, Avenue John F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et its website : <https://www.bnpparibas-am.com/> (hereinafter the « Company »). Ce matériel est publié et a été préparé par la Société. Ce matériel est produit à des fins d'information à des fins uniquement et ne constitue pas : une offre d'acheter ni une sollicitation de vendre, ni ne formera

la base de ou ne sera invoquée en relation avec un contrat ou un engagement quelconque ou ni un conseil en investissement. Ce document fait référence à certains instruments financiers autorisés et réglementés dans leur juridiction d'incorporation. Aucune action n'a été prise qui permettrait l'offre publique des instruments financiers dans toute autre juridiction, sauf comme indiqué dans le prospectus le plus récent et le document d'information clé (DIC) des instruments financiers concernés ou une telle action serait requise, en particulier aux États-Unis, à des personnes américaines (tel que ce terme est défini dans le règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933). Avant toute souscription dans un pays dans lequel ces instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs doivent vérifier toutes les contraintes ou restrictions légales qui y peuvent être en relation avec la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers. Les investisseurs envisageant de souscrire à l'instrument financier doivent lire attentivement le prospectus le plus récent et le document d'information clé (DIC) et consulter le(s) instrument financier le plus récent. Ces documents sont disponibles sur le site Web : <https://www.bnpparibas-am.com/>. Toute opinion exprimée dans le présent document constitue le jugement de la Société à la date spécifiée et est sujet à la modification sans préavis. La Société n'est pas obligée de mettre à jour ou de modifier l'information ou les opinions contenues dans ce document. Les investisseurs devraient consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux à l'égard de la comptabilité juridique, du domicile et des conseils fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers afin de faire une détermination indépendante de l'adéquation et des conséquences d'un investissement dans ceux-ci, si permis. Notez que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et il ne peut y avoir aucune assurance que un investissement spécifique peut soit être adapté, approprié ou rentable pour le portefeuille d'un client ou d'un futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, il ne peut y avoir aucune assurance que les instruments financiers atteignent leurs objectifs d'investissement. Les rendements peuvent varier en fonction en particulier des objectifs d'investissement ou des stratégies des instruments financiers et du marché matériel et des conditions économiques, y compris les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne sont pas un guide des performances futures et de la valeur des investissements dans un instrument financier (s) peuvent descendre aussi bien que monter. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant qu'ils ont initialement investi. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant qu'ils ont initialement investi. Les données de performance, le cas échéant, reflétées dans le présent document, ne tiennent pas compte des commissions, des coûts encourus à l'émission et au rachat et des taxes. Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : <https://www.bnpparibas-am.com/en-lu/private-investor/investors-rights-summary/> " Footer - Investors' rights - EN - LUX - BNPP AM Luxembourg private investor (bnpparibas-am.com) & <https://www.bnpparibas-am.com/en-lu/professional-investor/investors-rights-summary/> " Footer - Investors' rights - EN - LUX - BNPP AM Luxembourg professional investor (bnpparibas-am.com) un résumé des droits des investisseurs en anglais. BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA peut décider d'arrêter la commercialisation d'organismes de placement collectif d'instruments financiers, en vertu des hypothèses visées dans la réglementation applicable.

« L'investisseur durable pour un monde en mutation » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA d'inclure le développement durable en partie de son activité, mais pas tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA tombent sous le coup de l'article 8, avec une proportion minimum d'investissements durables, ou de l'article 9 du règlement européen 2019/2088 sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Plus d'information est disponible à l'adresse <https://www.bnpparibas-am.com/en/>. Les droits de marque, de reproduction et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs propriétaires respectifs.